

Descriptif du module 13

Domaine : Santé
Filière : Ostéopathie
Orientation :

1. Intitulé du module Ostéopathie viscérale I 2023-2024

Code :
S.OS.SO.2213.FD.24

Type de formation :

☒ Bachelor ☐ Master ☐ MAS ☐ DAS ☐ CAS ☐ Autres : ...

Niveau :

☒ Module de base
☐ Module d'approfondissement
☐ Module avancé
☐ Module spécialisé
☐ Autres : ...

Caractéristique :

☒ Module dont l'échec peut entraîner l'exclusion définitive de la filière selon l'art.25 des directives-cadres relatives à la formation de base (bachelor et master) en HES-SO

Type :

☒ Module principal
☐ Module lié au module principal
☐ Module facultatif ou complémentaire
☐ Autres : ...

Organisation temporelle :

☒ Module sur 1 semestre
☐ Module sur 2 semestres
☐ Semestre de printemps
☒ Semestre d'automne
☐ Autres : ...

2. Organisation

Crédits ECTS
5

Langue principale d'enseignement :

☒ Français ☐ Italien
☒ Allemand ☐ Anglais
☐ Autres : ...

3. Prérequis

☐ Avoir validé le module
☐ Avoir suivi le module
☒ Pas de prérequis
☐ Autres : ...

4. Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage

- A. Rôle Expert : ☒ Ab1 ☒ Ab2 ☒ Ab3
- B. Rôle Communicateur-trice : ☒ Bb1 ☒ Bb2 ☒ Bb3 ☐
- C. Rôle Collaborateur-trice : ☒ Cb1 ☐ Cb2 ☐ Cb3
- D. Rôle Manager : ☐ Db1 ☐ Db2 ☐ Db3
- E. Rôle Promoteur-trice de la santé : ☐ Eb1 ☒ Eb2 ☐ Eb3
- F. Rôle d'apprenant-e et formateur-trice : ☐ Fb1 ☐ Fb2 ☐ Fb3
- G. Rôle professionnel-le : ☒ Gb1 ☒ Gb2 ☐ Gb3

L'étudiant-e doit être en mesure :

- De décrire la dynamique viscérale physiologique ;
- De citer les troubles et pathologies engendrés par la modification de la dynamique viscérale ;
- D'analyser des situations pratiques (suites ostéopathiques viscérales)
- D'intégrer les normalisations pratiques dans une approche synthétique du patient.
- De normaliser le diaphragme.
- De pratiquer les techniques sur les zones de l'estomac, du duodénum, du grêle et du côlon, du foie, de la rate et du pancréas.
- D'utiliser un vocabulaire adapté ;

5. Contenu et formes d'enseignement

Dynamique viscérale et normalisations.

Modalités pédagogiques : ☒ Cours magistraux ☒ Ateliers ☒ Self-learning

6. Modalités d'évaluation et de validation

Modalités d'évaluation : ☒ Oral ☒ Examen écrit ☒ QCM ☒ QAD ☐ Dossier écrit ☒ Pratique

La présence à tous les cours est obligatoire (> 80%).

7. Modalités de remédiation et de répétition

☐ Remédiation possible

☒ Pas de remédiation

Répétition : Appréciation ECTS = F

Modalités : L'étudiant-e a le choix de refaire l'examen lors de la session de rattrapage ou de suivre à nouveau le module avant de se représenter à l'examen.

La répétition permet à l'étudiant-e d'obtenir l'appréciation comprise entre A et E en cas de réussite, ou F en cas d'insuffisance. Dans ce cas, l'échec au module est définitif et entraîne l'exclusion de la filière ainsi que l'exmatriculation.

En cas de répétition du module, la dernière version du descriptif de module fait foi.

8. Remarques

9. Bibliographie

10. Enseignant-e-s

Ostéopathie Viscérale :
Anne Balmer Vorms
Carole Grandjean

Nom du responsable de module :

David Bonjour

Descriptif validé le
16 septembre 2024

Descriptif validé par
Sandro Fossetti Pierre Frachon

